

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

EDITO DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Comme vous l'avez constaté notre village change : fleurissement, rues refaites, départementale et accès aux habitations donnant sur celle-ci réaménagés, enrochement pour limiter le dégâts des eaux à l'Ayroule, etc.

Certes, tout n'est pas encore achevé. Les trottoirs le long de la départementale seront terminés au cours de l'hiver prochain par la pose d'un cloutage identique à celui des trottoirs réalisés dans le village et de nouvelles plantations seront effectuées au jardin de la terrasse dont les buis sont gravement atteints par la pyrale.

Je remercie tout particulièrement les habitants du village qui ont fait ou ont proposé de faire des dons à la commune pour aider celle-ci dans ses tâches ainsi que M. et Mme Martinez qui veillent avec un soin jaloux et une compétence efficace à l'entretien des fleurs et plantations dans le haut du village. Ce sont de beaux exemples de contribution volontaire et d'implication dans la vie communale qui ont été fort appréciés par le conseil municipal.

L'été sera scandé par deux événements traditionnels : le vide-grenier, fin juillet, et la fête locale, fin septembre, auxquels le comité des fêtes, sous la présidence d'Alain Rivière, se consacre dès maintenant. Espérons que la météo, bien que fort capricieuse cette année, permette la réussite complète de ces deux festivités.

Et puisque je parle de météo je ne puis passer sous silence les coulées de boue qui ont affecté la commune fin mai. J'étudie avec le conseil municipal les moyens à mettre en œuvre afin de limiter ces dégâts dans l'avenir aux chemins de Turenne, de la Pujole et des Rivals, et je me réjouis que les enrochements effectués au lotissement aient permis d'éviter une nouvelle catastrophe dans cette partie du village.

Je souhaite à tous un excellent été.

THIERRY LÈGUEVAQUES

DANS CE NUMERO

Edito du Maire 1

Travaux 2

Animations 3

Le tri 3

La Halle 3

Changements 4

Le saviez-vous 4

Mairie de Saint-
Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

[www.saint-michel-
de-lanes.fr](http://www.saint-michel-de-lanes.fr)

Lundi, mardi 9 h 12h
et vendredi 14 h 18h

Travaux



Les travaux d'embellissement de la rue de l'Eglise sont terminés à l'exception de la pose de l'enrobé.

Le 28 juin dernier la commission village fleuri de l'Aude a effectué sa visite annuelle en vue d'établir le classement du concours auquel notre commune participe. Il a été particulièrement apprécié que de nombreux habitants de la commune aient multiplié la pose de vases fleuris le long des façades répondant ainsi à une demande des organisateurs du concours qui souhaitent voir les habitants participer à la décoration florale des rues. C'est un bon point pour la commune et pour les habitants qui se sont impliqués dans cette démarche, habitants auxquels le conseil municipal adresse encouragements, félicitations et remerciements.

Le décor du village est l'affaire de tous. Il en va de même de la nécessaire propreté qui doit accompagner le fleurissement. C'est ainsi que l'on peut regretter que malgré la pose de poches destinées à recueillir les excréments des chiens certains habitants continuent à les laisser sur la chaussée.



Dans un domaine différent mais qui relève de l'incivilité on a constaté que certains véhicules stationnaient dans les rues nouvellement aménagées y interdisant toute circulation

Pire, certains ont cru bon de circuler avec des 4 x 4 ou des voitures sur les pas d'âne qui ont été réalisés dans la rue de l'église et dans la rue Côte Pavée. C'est ce qui explique la pose de deux bacs à fleurs au bas de la rue de l'église.

Un arrêté municipal sera donc pris interdisant tout stationnement gênant la fluidité de la circulation dans ces rues et toute circulation de véhicule à moteur dans les rues à degrés ou pas d'ânes. Si ces faits se reproduisent des procès-verbaux pourront être dressés aux contrevenants



Comme vous l'avez constaté les travaux d'aménagement de la traversée du village (RD625) sont presque achevés. Bien évidemment ils n'ont pas été sans causer des désagréments (bruit, boue, stationnement, etc.) Mais le résultat est là : la chaussée cabossée s'est transformée en un vrai tapis et la sécurité de la traversée du village a été nettement améliorée avec l'installation d'un rond-point à l'entrée côté Toulouse et la pose de deux ralentisseurs dans la traversée proprement dite. Il reste que la sortie du village côté Salles sur l'Hers devra attendre encore avant d'être terminée (fossés, bordures, éventuelle chicane) pour des raisons budgétaires.



Animations

Le **Comité des Fêtes** a organisé pour la première fois un Vide Dressing au mois de mai. Il remercie toutes les personnes qui sont venues en tant qu'exposants ou simples visiteurs et espère renouveler cette manifestation l'année prochaine. Le planning des prochaines manifestations à venir du Comité des



Fêtes est le suivant :

- **Le Vide Grenier** se tiendra le 24 juillet. Les emplacements sont à 10€ les 4 mètres, 17€ les 8 mètres et 22€ les 12 mètres; les 4 premiers mètres sont gratuits pour les habitants du village. A partir de 20h, repas entrecôte, 16€ pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans, 8€ pour les enfants de 8 à 12 ans et gratuits pour les moins de 8 ans. Pensez à apporter vos couverts !!

- **La Fête Locale** aura lieu les 23, 24 et 25 septembre. Les orchestres sont : Ibiza Night pour animer la soirée du vendredi soir, Calicoba pour le samedi soir et le bal musette Billy pour le dimanche.

- **Le Goûter de Noël** aura lieu en décembre (la date reste à confirmer).

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux pour chacune de ces manifestations. Pour tout renseignement : 06.62.57.32.94 (17-21h) - 06.58.76.21.81 (09-17h) ou <http://comitedesfetes-stmicheldelanes.asso-web.com/>.



Le samedi 4 juin, pour la cinquième année consécutive, Saint-Michel-de-Lanès a accueilli l'édition 2016 du festival gratuit et tous publics dédié à la langue et à la culture occitanes. Cette année encore, l'équipe de l'association **La Marèla** a concocté un programme mixant joyeusement animations, gourmandises gustatives et musiques entrecoupées à 23h par une retraite au flambeau et le feu de la Saint-Jean.

Le samedi 11 juin, notre belle église affichait complet pour accueillir le dernier concert de la saison du chœur Piccolo de Castelnaudary dirigé par David Briane. Les choristes ont su partager leur joie et leur enthousiasme autour d'un programme de très grande qualité.



Le tri des déchets

Une fois de plus, nous appelons au civisme de chacun concernant le respect de règles pour le tri des déchets.



Les containers marrons sont là pour recevoir des sacs poubelles fermés et ne contenant que les déchets ménagers. Sur les containers jaunes et bleus figurent une indication des déchets qu'ils peuvent recevoir.

Concernant les déchets verts une benne est depuis peu mise à disposition des habitants du village dans la rue de la Fontaine du vendredi soir au lundi matin. Les employés municipaux amèneront ces déchets à la déchetterie de Salles le lundi.

Enfin les déchets doivent être déposés dans les containers et non à côté.

Dorénavant, un arrêté municipal prévoit de verbaliser les habitants ne déposant pas les déchets dans les containers appropriés ou les déposant à côté de ceux-ci.

Pour ce qui concerne les cartons, ferrailles, appareils électriques, gravats, bois, encombrants non recyclables (machines électriques, meubles), déchets toxiques (batteries, huiles etc.), la déchetterie de la communauté de commune est à votre disposition à Salles-sur-l'Hers (Horaires d'été : mardi et jeudi de 14 à 18h et le samedi de 10h à 12h et 14h à 18h). Si vous ne pouvez vous débarrasser de certains encombrants ou si vous avez un doute, merci de contacter la mairie.



Changements

Depuis le 29 avril notre village accueille de nouveaux propriétaires à l'épicerie, Frédérique et William.

Vous pouvez y trouver épicerie sèche, viandes sous vide (provenant de la boucherie Bareil et l'autochtone des viandes), fromages à la coupe, pains cuits sur place, glaces, légumes frais de la région (les jardins de Vaissières sur la commune du Villasavary et Mlle Durand), cave à vins, rôtissoire (le samedi et dimanche sur commande) mais

également gaz, presse, sandwiches, crêpes, panini, ventes de timbres, point vert et livraison à domicile.

Soucieux d'améliorer sans cesse leurs services, ils vous proposent depuis le 01/07 des pizzas à emporter. Ils vous proposeront également en septembre un rayon marées coquillages et huitres, ainsi que traiteur sur demande. Les tickets restaurant seront acceptés et un point relais vous permettra de retirer vos colis. Une tournée poissonnerie et épicerie sera effectuée dans les alentours.

L'épicerie est ouverte du mardi au vendredi : de 7h à 13h et de 16h

à 20h. Le samedi de 7h30 à 13 h et de 16h à 20h. Le dimanche de 7h30 à 13h. Pendant la saison l'épicerie est ouverte tous les jours y compris le lundi. Le meilleur des accueils vous sera réservé, alors n'hésitez pas !

Pour tout renseignements vous pouvez les joindre au 04.68.23.40.06.



Le saviez-vous ?

En 1838 le maire de Saint-Michel, Jean Anduze Saint-Thomas, s'inquiétant de la faible fréquentation des marchés de Saint-Michel en attribua la cause à l'absence de mesures en pierre qui, à ses yeux, devraient être installées à demeure sous la halle. On entreprit donc de faire exécuter quatre mesures à grains d'un coût de 580 francs. L'année suivante le sous-préfet de Castelnau d'Aud imposa à la commune de les rectifier car elles n'avaient pas été taillées aux normes en vigueur. Vingt-sept francs supplémentaires furent nécessaires pour les recréer aux normes du système métrique. Le résultat escompté ne fut pas atteint : les marchés de Saint-Michel continuèrent à être peu fréquentés, si bien qu'en 1841 on décida de revendre aux enchères les quatre mesures. Mise à prix : 342 F, soit 238 F de moins que ce qu'elles avaient coûté trois ans plus tôt !

Il semble que les enchères n'aient jamais eu lieu puisque trois de ces quatre mesures sont encore visibles dans la commune. L'une, brisée est déposée près du terrain de basket. Les deux autres, en meilleur état, sont actuellement déposées de part et d'autre de l'entrée du parking situé derrière la mairie.

Ces mesures, de 84 cm de haut sur 74 cm de diamètre, étaient taillées dans un cylindre de pierre monolithique dont une face était abattue et la partie centrale évidée pour recevoir les grains. La disproportion entre le format extérieur des blocs de pierre et la relative modestie du creux intérieur est étonnante. Les mesures, extrêmement lourdes, et dont la partie inférieure est pleine, étaient installées sur un bâti afin d'éviter aux utilisateurs de se baisser pour récupérer les sacs après remplissage.

Si l'on veut se rendre compte de la disposition de ce type de mesures à grains, on peut se rendre à Mazères où sept d'entre elles sont exposées sous la halle. Elles furent exécutées en 1840 et sont donc strictement contemporaines de celles de Saint-Michel.